

Éléments complémentaires d'information relatifs aux avancements de grade dans les catégories B et C au titre de l'année 2022

Informations générales

Catégorie	Tableau d'avancement (grade de promotion des finances publiques)	Taux de promotion (*)	Nombre total de possibilités de promotion	Nombre de possibilités de promotion par examen ou concours professionnel	Nombre de possibilités de promotion par TA
B	contrôleur principal	14%	1 493	374	1 119
	contrôleur 1 ^{ère} classe	18%	1 428	357	1 071
	géomètre principal	14%	21	6	15
	géomètre	18%	31	8	23
C	agent administratif principal de 1 ^{ère} classe	16,50%	841	néant	841
	agent administratif principal de 2 ^{ème} classe	28%	31	11	20
	agent technique principal de 1 ^{ère} classe	16,50%	61	néant	61
	agent technique principal de 2 ^{ème} classe	28%	28	10	18

(*) taux de promotion fixés par l'arrêté ministériel du 6 décembre 2021 (JORF du 12 décembre 2021).

Ce taux s'applique à l'ensemble des promouvables statutaires (par examen ou concours professionnel et par tableau d'avancement)